

AFTC POITOU-CHARENTES

ASSOCIATION DES FAMILLES DE TRAUMATISÉS CRÂNIENS
ET DE CÉRÉBRO-LÉSÉS

Membre de l'UNAFTC

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 13 AVRIL 2013

L'AFTC Poitou-Charentes s'est réunie le samedi 13 avril 2013 au restaurant l'Atelier à Poitiers.

46 familles sont présentes ou représentées.

Le quorum étant atteint, l'Assemblée peut délibérer.

Monsieur Leblanc, Président, remercie les personnes invitées présentes pour l'intérêt qu'elles portent à notre association.

Monsieur Bourgeois intervient sur l'évolution du projet de réseau pour le suivi des Cérébrolésés. Un site internet va être créé pour la prise en charge des Cérébrolésés en Poitou-Charentes par la création d'un annuaire des établissements/services et la mise en œuvre d'un système d'informations à destination des familles, des professionnels et du grand public.

Monsieur Leblanc nous fait part de l'évolution du projet des "*Logements accompagnés*". Il faut envisager de créer une association distincte de l'AFTC Poitou-Charentes, mais comportant des membres de l'AFTC dans son Conseil d'Administration.

Madame Del Degan nous explique comment fonctionnent les maisons partagées et les types de logement existant dans d'autres régions.

Messieurs Joly et MASSERET nous donnent des informations concernant l'évolution du projet "*La Maison des Cinq*" à Bellac.

Madame Bataille, médecin de la Maison de la Forêt des Charmes, nous parle des différentes pathologies qu'elle soigne dans cet établissement.

Après le déjeuner, a lieu l'Assemblée statutaire :

Le compte rendu de l'Assemblée Générale de 2012 est adopté à l'unanimité.

RAPPORT MORAL : Plusieurs administrateurs considèrent que pour eux le moment de prendre du recul est arrivé et qu'il est raisonnable de confier la direction de l'association à des membres plus jeunes.

M. Leblanc rappelle le parcours de l'AFTC depuis sa création en 1996, avec tous les problèmes rencontrés auprès des administrations pour que le traumatisme crânien soit reconnu et beaucoup de démarches avant d'arriver à avoir une structure spécialisées pour les Traumatisés Crâniens.

AFTC POITOU-CHARENTES 36 passage du Belvédère 86000 POITIERS
• Tél : 05 49 01 80 77 ou 05 49 88 46 23

aftc-poitoucharentes@orange.fr • www.traumacranien.org

Association à but non lucratif, reconnue d'intérêt général, déclarée à la Préfecture de la Vienne n° W863000513,
Code APE 913E – N° SIRET 41072641800024

AFTC POITOU-CHARENTES

ASSOCIATION DES FAMILLES DE TRAUMATISÉS CRÂNIENS
ET DE CÉRÉBRO-LÉSÉS

Membre de l'UNAFTC

AFTC POITOU-CHARENTES 36 passage du Belvédère 86000 POITIERS

• Tél : 05 49 01 80 77 ou 05 49 88 46 23

aftc-poitoucharentes@orange.fr • www.traumacranien.org

Association à but non lucratif, reconnue d'intérêt général, déclarée à la Préfecture de la Vienne n° W863000513,
Code APE 913E – N° SIRET 41072641800024



le nombre d'adhérents n'évolue pas malgré la modification des statuts nous permettant d'accueillir aussi les Cérébrolésés autres que les Traumatisés Crâniens.

Ces derniers temps ? il y a moins de rencontres régionales, l'idée est émise d'une rencontre trimestrielle (une dans chaque département).

Le rapport est adopté à l'unanimité.

ELECTIONS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION : Mme Auffret et M. Bourgeois sont démissionnaires.

Mme Castets et M. Leblanc en fin de mandat ne se représentent pas.

M. Bouchet est candidat pour le renouvellement de son mandat.

Quatre nouveaux candidats se présentent : Mme Bourdin, M. Joly, M. Laplaige, M. Lumeau.
Les cinq candidats sont élus.

RAPPORT D'ACTIVITE : Poursuite des permanences au bureau et au CHU à Poitiers, des rencontres mensuelles à Royan et à Poitiers. Représentation des usagers dans différentes instances au niveau régional et départemental.

En Charente : lien avec le Centre de Rééducation et Réadaptation fonctionnelle Les Glamots et Domiclès 16 (SAVS).

En Charente maritime : réunions conviviales à Royan, goûter au centre Lannelongue de l'Ile d'Oléron, journée Handi-golf à Saint Palais, conférence du Dr Richer et participation au forum des associations à Royan.

Dans les Deux Sèvres : Action de sécurité routière.

Dans la Vienne : réunions conviviales à l'UDAF à Poitiers, galette des Rois à Saint Georges Les Baillargeaux, visite de la Maison de la Forêt des Charmes et journée des associations à Saint Julien l'Ars. Poursuite de contacts téléphoniques réguliers avec tous les adhérents.

RAPPORT FINANCIER 2012 : Monsieur Leray, trésorier, présente les comptes. Les recettes s'élèvent à 9 139,64 € et proviennent des adhésions, des abonnements à *Résurgences*, des dons et des subventions.

Les dépenses de 8 895,05 € s'expliquent par l'achat de petit matériel, les frais d'assurance, de maintenance, de documentation, de formation, le reversement d'une partie des cotisations à l'UNAFTC. Le bilan de l'exercice dégage un résultat positif de 244,59 €.

Le nombre d'adhérents a baissé et les subventions versées par les communes sont aussi en diminution.



Les comptes détaillés sont consultables par tous les adhérents de l'association et peuvent être adressés sur simple demande.

Ces deux derniers rapports sont adoptés à l'unanimité.

BUDGET PREVISIONNEL 2013 : les produits représentent 7 869 €, les charges 8 195 € soit un résultat négatif de 326 €.

COTISATION 2014 : La cotisation passe de 40 € à 43 € compte tenu de l'augmentation du reversement de cotisation à l'UNAFTC (25 € par cotisant). L'abonnement à *Résurgences* diminuant à 17 €, le total cotisation + abonnement reste inchangé à 60 €.

PROJETS POUR 2013 - 2014 : Le 12 janvier 2013 galette des Rois à la Maison de la Forêt des Charmes à Saint Julien l'ars, en février 2013 Conférence du Dr Devedeix à Saintes, le 4 avril 2013 journée d'animation au CHU de Poitiers, en mai stand à la foire de Niort, participations aux forums des associations de La Rochelle, Royan et St Julien l'Ars, en octobre conférence sur l'aspect juridique de la défense et de la protection des TC .

Mise en place du site web, création de l'association '' *Logements Accompagnés* '' et rencontres régulières avec le Directeur de la Maison de la Forêt des Charmes.

Organisation de rencontres conviviales plus fréquentes dans les 4 départements.

La réunion de l'Assemblée Générale prend fin à 16 heures 45.